

Présentation du centre

Le CERTIC est un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) à vocation sectorielle, placé sous la tutelle du Ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication. Il a été créé par décret exécutif (n° 12-398) et son siège a été transféré à Bordj Bou-Arréridj en janvier 2016 (décret exécutif n° 16-57).

Profil recherché

Les missions du directeur ou de la directrice du centre sont décrites dans le statut des EPSTs (décret exécutif n° 11-396, chapitre 2, section 1).

En particulier, s'agissant d'un centre qui a pour vocation d'être proche des entreprises du secteur et qui aura pour mission première de développer de l'expertise et de favoriser le transfert de technologies, le directeur ou la directrice devra développer une approche mixte, scientifique et industrielle, tisser des liens solides avec les entreprises et notamment celles présentes dans la région, et nouer des partenariats avec les universités et les laboratoires de recherche académique. Il devra à la fois engager ses équipes sur des sujets de recherche pointus et d'actualité, et travailler sur le transfert des résultats vers les entreprises du secteur.

En partenariat avec l'Agence Nationale pour le Développement et la Promotion des Parcs Technologiques (ANPT), le centre sera également doté d'un incubateur d'entreprises innovantes qu'il faudra développer et ouvrir à tous les porteurs de projets de création d'entreprises (chercheurs, universitaires, étudiants...).

Le centre s'appuiera également sur des unités de recherche mixtes avec les opérateurs et les établissements placés sous la tutelle du Ministère de la Poste et des TICs (e.g. Algérie Telecom ou l'Agence Nationale des Fréquences). Il faudra donc intégrer cela dans le plan de développement du centre et travailler en étroite collaboration avec ces partenaires pour prendre en compte leurs besoins et répondre à leurs attentes.

Le poste est ouvert à toute personne ayant une vision qui soit en ligne avec les objectifs et les missions du centre. L'excellence scientifique, la vision stratégique, les capacités de management ainsi qu'un bon relationnel sont les principales qualités/compétences recherchées. Une expérience en entreprise sera grandement appréciée.

La nationalité algérienne est exigée. Une expérience de 5 ans minimum d'exercice en Algérie dans le secteur public est requise. La nomination à ce poste supérieur s'effectue par décret.

La rémunération sera composée d'une rémunération de base qui est fonction du grade et de l'ancienneté du candidat retenu, et d'une bonification liée au poste supérieur.

Un logement d'astreinte dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj sera mis à disposition du directeur ou de la directrice.

Lieu de travail

Bordj Bou-Arréridj.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être envoyé par e-mail à l'adresse suivante :

candidat-dir-certic@mptic.dz

Il devra être constitué des cinq pièces suivantes :

1. un CV détaillé ;
2. une lettre de motivation ;
3. une copie électronique des diplômes obtenus ;
4. un exposé de la vision du candidat sur le développement du centre, son fonctionnement ainsi que sur les thématiques scientifiques et techniques qu'il/elle souhaite développer en priorité (3 pages minimum, 5 pages maximum) ;
5. les coordonnées (numéro de téléphone + adresse mail) de trois références (personnes ayant travaillé avec le candidat) que le jury pourrait éventuellement contacter pour un avis sur la candidature.

Tous ces documents doivent être au format PDF.

Tout dossier incomplet ou non conforme à la forme demandée ne sera pas étudié.

Procédure de recrutement

La procédure se déroule de la façon suivante :

- les candidats doivent envoyer leurs dossiers de candidature exclusivement par e-mail à l'adresse indiquée ci-dessus **avant le 16 avril 2016** ;
- une présélection sur dossier sera effectuée et les candidats retenus seront ensuite auditionnés **à partir de début mai** par un jury au siège du ministère ;
- l'audition consiste en un exposé de 30 minutes exactement durant lequel le candidat ou la candidate présente son parcours et son projet pour le centre ; l'exposé sera suivi d'une session de questions/réponses ;
- le jury délibère et arrête la liste des candidats admissibles qui sera ensuite soumise à Madame la Ministre pour décision finale ;
- seuls les candidats ayant soumis un dossier de candidature complet seront tenus informés tout au long de la procédure des suites réservées à leurs candidatures.